FAUGER

Société par Actions Simplifiée au capital de 769.500 euros
Siège social : Quartier Font de Fillol

83140 SIX FOURS LES PLAGES

R.C.S. TOULON 377 680 418
N° SIRET : 377 680 418 00011

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui s'élève à la somme de 966 110 euros de la manière suivante :

- Dividendes 607 500 €
- Autres réserves 358 610 €

Chaque action recevra ainsi un dividende de 45 euros.

En ce qui concerne les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, les prélèvements sociaux relatifs à cette distribution, qui s'élèvent à 17,20 % du montant brut de la distribution perçue, seront prélevés à la source par la société.

Il en sera de même du prélèvement à la source non libératoire de 12,8%, sauf pour les associés ayant demandé à être dispensés dudit prélèvement.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er septembre 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2021	31 Décembre 2022	31 Décembre 2023
DIVIDENDE	607.500 €	607.500 €	607.500 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	180 €	180 €	180 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	607.320 €	607.320 €	607.320 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
La Présidente
Céline HERITIER

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SAS FAUGER

QUARTIER FONT DE FILLOL

83140 SIX FOURS LES PLAGES

Bilan au 31 décembre 2024

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP **N° 2050 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FAUGER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : QUARTIER FONT DE FILLOL 83140 SIX FOURS LES PLAGES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 37768041800011 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 210	AG	6 441	768
		Fonds commercial (1)	AH	2 151 241	AI		2 151 241
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	1 242 550	AQ	1 118 226	124 324
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	996 273	AS	742 616	253 657
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 848 994	AU	2 007 595	841 399
		Immobilisations en cours	AV	107 271	AW		107 271
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	89 189	BI		89 189
		TOTAL (II)	BJ	7 442 731	BK	3 874 879	3 567 852
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	3 384	BM		3 384
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	870 912	BU		870 912
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	79 784	BY		79 784
		Autres créances (3)	BZ	384 780	CA		384 780
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	568 580	CE		568 580
		Disponibilités	CF	1 370 598	CG		1 370 598
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	44 859	CI		44 859
		TOTAL (III)	CJ	3 322 899	CK		3 322 899
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 765 631	1A	3 874 879	6 890 751

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FAUGER — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 769 500)	DA	769 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	967 267
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	76 950
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 376 381
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	966 109
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 156 208
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	880 343
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	635 738
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	636 165
	Dettes fiscales et sociales	DY	565 631
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 077
	Autres dettes	EA	15 585
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 734 542
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 890 751

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 221 489
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	26 566

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FAUGER — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	30 438 303			30 438 303
	Production vendue biens *	FD / FE / FF	10 214			10 214
	Production vendue services *	FG / FH / FI	315 137			315 137
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	30 763 655			30 763 655
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				44 166
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				48 534
	Autres produits (1) (11)	FQ				393
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				30 856 749
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				24 994 314
	Variation de stock (marchandises)*	FT				(115 156)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				60 290
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				1 158
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				1 590 027
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				194 136
	Salaires et traitements*	FY				2 005 026
	Charges sociales (10)	FZ				649 540
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)	GA				333 578
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				17 810
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				29 730 726
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				1 126 023
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				174 464
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				174 464
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				67 993
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				67 993
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				106 470
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				1 232 494

gid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS FAUGER — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	29 988
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 988
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 113
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 113
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	27 874
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	294 260
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	31 061 202
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	30 095 092
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	966 109

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	31 857
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	58 999
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	48 534
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	105	
Régularisations diverses	2 008	7 515
Aide amortisseur énergie		12 151
Dettes non réclamées		10 322

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FAUGER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 6 890 752 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 966 110 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage : 2 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de **réapprovisionnement**, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de **réapprovisionnement** n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entré - premier sorti ».

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 151 241			2 151 241
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 210			7 210
Immobilisations incorporelles	**2 158 452**			**2 158 452**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	18 203	3 320		21 523
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 221 027			1 221 027
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	990 686	5 588		996 274
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 714 525	53 623	6 548	2 761 601
- Matériel de transport	24 265			24 265
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 653	1 476		63 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000	102 272		107 272
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**5 035 360**	**166 278**	**6 548**	**5 195 090**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	86 174	3 016		89 190
Immobilisations financières	**86 174**	**3 016**		**89 190**
ACTIF IMMOBILISE	**7 279 985**	**169 295**	**6 548**	**7 442 732**

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		166 278	3 016	169 295
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**166 278**	**3 016**	**169 295**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 548		6 548
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**6 548**		**6 548**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 151 241
Total	**2 151 241**

Conformément au Règlement ANC 2015-06, la société a procédé à l'affectation comptable du(des) mali(s) technique(s) du fusion au poste "fonds commercial".
La société a également procédé à un test de dépréciation sur cette(ces) valeur(s).
Aucun indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 317	1 125		6 442
Immobilisations incorporelles	**5 317**	**1 125**		**6 442**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	18 203	89		18 293
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 066 187	33 746		1 099 933
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	623 280	119 337		742 617
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 761 603	175 269	6 548	1 930 324
- Matériel de transport	24 265			24 265
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 994	4 012		53 006
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 542 533**	**332 453**	**6 548**	**3 868 438**
ACTIF IMMOBILISE	3 547 849	333 578	6 548	3 874 880

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 598 614 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	89 190		89 190
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	79 784	79 784	
Autres	384 781	384 781	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 859	44 859	
Total	**598 614**	**509 424**	**89 190**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a etablir clients	2 226
Fact à établir	33 887
Frs. rrro a recevoir ttc	137 407
Divers produits a recevoir	44 915
Total	**218 436**

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 769 500,00 euros décomposé en 13 500 titres d'une valeur nominale de 57,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 009 430
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 009 430**
Affectations aux réserves	401 930
Distributions	607 500
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**1 009 430**

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	769 500				769 500
Primes d'émission	967 267				967 267
Réserve légale	76 950				76 950
Réserves générales	974 452	401 930	401 930		1 376 382
Résultat de l'exercice	1 009 430	-1 009 430	966 110	1 009 430	966 110
Dividendes		*607 500*			
Total Capitaux Propres	**3 797 599**		**1 368 040**	**1 009 430**	**4 156 209**

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 734 543 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	26 567	26 567		
- à plus de 1 an à l'origine	853 777	340 723	464 943	48 111
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636 165	636 165		
Dettes fiscales et sociales	565 426	565 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 078	1 078		
Autres dettes (**)	651 530	651 530		
Produits constatés d'avance				
Total	**2 734 543**	**2 221 489**	**464 943**	**48 111**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	155 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	324 177			
(**) Dont envers les associés	635 944			

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	853 322	882 652	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**853 322**	**882 652**	

Charges à payer

	Montant
Prov.fnp marchandises	72 986
Int.courus/emprunts	455
Prov.conges dus	150 425
Dettes.prov.paie divers	3 271
Prov. pour prime objectifs	22 145
Charges soc. conges a payer	48 136
Organ.soc.charge a paye	614
Prov ch soc primes ex	7 086
Prov taxe apprentissage	1 755
Prov contrib.soc.solid.	18 820
Prov taxes grandes surfaces	74 800
Prov t.v.t.s	2 280
Prov cvae	534
Prov taxe publicite	1 888
Taxe enseigne	8 356
Avoir a etablir clients	586
Total	**414 137**

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	44 859		
Total	44 859		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	10 215		10 215
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	8 781		8 781
Ventes de marchandises	30 438 303		30 438 303
Produits des activités annexes	306 356		306 356
TOTAL	**30 763 655**		**30 763 655**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 11 050 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**966 110**
+ Impôts sur les bénéfices	294 260
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**1 260 370**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**1 260 370**

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 232 495	287 265	945 230
+ Résultat exceptionnel	27 875	6 995	20 880
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**1 260 370**	**294 260**	**966 110**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 23 405 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	93 620
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**93 620**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**23 405**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SAS FAUGER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CELIDA.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 365 381 euros

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 53 personnes dont 9 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	37	
Ouvriers		
Total	**53**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts à échoir sur emprunts	*29 330*
Autres engagements donnés	29 330
Total	**29 330**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	29 330

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 52 706 euros

endrix.
OSONS OSER.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

SAS FAUGER

Quartier Font de Fillol
83140 SIX FOURS LES PLAGES

RCS Toulon 377 680 418

ENDRIX PRO
Agroparc - Le Diderot
735 Chemin des Meinajariès – CS 90520
84908 AVIGNON CEDEX 9
04 90 84 00 35

712 621 390 RCS Avignon
SAS au capital de 248 580 €
SIRET n° 712 621 390 00038

avignon@endrix.com

endrix.com

endrix.
OSONS OSER.

FAUGER

SAS au capital de 769 500 €
Quartier Font de Fillol
83140 SIX FOURS LES PLAGES

RCS Toulon 377 680 418

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société FAUGER

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS FAUGER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1ER janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et principes comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptable suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations comptables**

Stocks :
La note « Stocks » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et de marchandises. Il est notamment indiqué que la valorisation se fait selon la méthode du dernier coût d'achat pratiqué.

Nos travaux ont consisté à apprécier la méthodologie de valorisation retenue par la société pour des raisons pratiques relative à son activité de distribution et avons vérifié par sondage, sa correcte application.

Dans le cadre de nos appréciations nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des méthodes de valorisation des stocks, bien que non prévue par le plan comptable général. La méthode pratiquée ne nous parait pas de nature à modifier significativement le montant des stocks à la clôture de l'exercice compte tenue de la rotation rapide des marchandises constatées.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Délais de paiement

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon, le 10 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

ENDRIX PRO
Isabelle FOSCO



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 210	6 442	769	1 894
Fonds commercial (1)	2 151 241		2 151 241	2 151 241
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 242 550	1 118 226	124 324	154 840
Installations techniques, matériel et outillage industriels	996 274	742 617	253 657	367 406
Autres immobilisations corporelles	2 848 995	2 007 595	841 400	965 582
Immobilisations corporelles en cours	107 272		107 272	5 000
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	89 190		89 190	86 174
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**7 442 732**	**3 874 880**	**3 567 852**	**3 732 136**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	3 384		3 384	4 542
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	870 912		870 912	755 756
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	79 784		79 784	72 196
Autres créances	384 781		384 781	239 946
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	568 581		568 581	568 581
Disponibilités	1 370 598		1 370 598	1 777 434
Charges constatées d'avance (3)	44 859		44 859	26 668
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 322 899**		**3 322 899**	**3 445 122**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**10 765 631**	**3 874 880**	**6 890 752**	**7 177 258**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	769 500	769 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	967 267	967 267
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	76 950	76 950
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 376 382	974 452
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**966 110**	**1 009 430**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**4 156 209**	**3 797 599**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	880 344	1 022 393
Emprunts et dettes financières diverses (3)	635 738	984 384
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636 165	767 523
Dettes fiscales et sociales	565 632	549 363
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 078	42 670
Autres dettes	15 586	13 326
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**2 734 543**	**3 379 659**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 890 752	7 177 258
(1) Dont à plus d'un an (a)	513 054	697 822
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 221 489	2 681 837
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	26 567	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nimes

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compte de resultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	30 438 303	29 826 216
Production vendue (biens)	10 215	5 055
Production vendue (services)	315 137	272 742
Chiffre d'affaires net	**30 763 655**	**30 104 013**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	44 167	54 377
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	48 534	151 181
Autres produits	394	3 731
Total I	**30 856 750**	**30 313 301**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 994 314	24 485 024
Variations de stock	-115 156	-47 690
Achats de matières premières et autres approvisionnements	60 291	57 449
Variations de stock	1 158	305
Autres achats et charges externes (a)	1 590 027	1 571 259
Impôts, taxes et versements assimilés	194 136	194 072
Salaires et traitements	2 005 027	1 881 040
Charges sociales	649 540	638 596
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	333 578	352 587
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	17 810	19 009
Total II	**29 730 726**	**29 151 652**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 126 024**	**1 161 648**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	174 464	127 313
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**174 464**	**127 313**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	67 993	47 439
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**67 993**	**47 439**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**106 471**	**79 874**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 232 495**	**1 241 523**

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nimes

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	29 988	68 710
Sur opérations en capital		414
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**29 988**	**69 124**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 113	13 670
Sur opérations en capital		80
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 113**	**13 750**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**27 875**	**55 374**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	294 260	287 467
Total des produits (I+III+V+VII)	**31 061 202**	**30 509 738**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**30 095 093**	**29 500 308**
BENEFICE OU PERTE	**966 110**	**1 009 430**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	*31 858*	*38 229*
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*58 999*	*39 564*

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FAUGER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 6 890 752 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 966 110 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage : 2 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entré - premier sorti ».

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans



Règles et méthodes comptables

- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nimes

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 151 241			2 151 241
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 210			7 210
Immobilisations incorporelles	**2 158 452**			**2 158 452**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	18 203	3 320		21 523
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 221 027			1 221 027
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	990 686	5 588		996 274
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 714 525	53 623	6 548	2 761 601
- Matériel de transport	24 265			24 265
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	61 653	1 476		63 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 000	102 272		107 272
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**5 035 360**	**166 278**	**6 548**	**5 195 090**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	86 174	3 016		89 190
Immobilisations financières	**86 174**	**3 016**		**89 190**
ACTIF IMMOBILISE	7 279 985	169 295	6 548	7 442 732

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		166 278	3 016	169 295
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**166 278**	**3 016**	**169 295**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 548		6 548
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**6 548**		**6 548**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 151 241
Total	**2 151 241**

Conformément au Règlement ANC 2015-06, la société a procédé à l'affectation comptable du(des) mali(s) technique(s) du fusion au poste "fonds commercial".
La société a également procédé à un test de dépréciation sur cette(ces) valeur(s).
Aucun indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nimes -

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 317	1 125		6 442
Immobilisations incorporelles	**5 317**	**1 125**		**6 442**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	18 203	89		18 293
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 066 187	33 746		1 099 933
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	623 280	119 337		742 617
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 761 603	175 269	6 548	1 930 324
- Matériel de transport	24 265			24 265
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 994	4 012		53 006
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 542 533**	**332 453**	**6 548**	**3 868 438**
ACTIF IMMOBILISE	3 547 849	333 578	6 548	3 874 880

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 598 614 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	89 190		89 190
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	79 784	79 784	
Autres	384 781	384 781	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 859	44 859	
Total	**598 614**	**509 424**	**89 190**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fact.a etablir clients	2 226
Fact à établir	33 887
Frs. rrro a recevoir ttc	137 407
Divers produits a recevoir	44 915
Total	**218 436**

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 769 500,00 euros décomposé en 13 500 titres d'une valeur nominale de 57,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 009 430
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**1 009 430**
Affectations aux réserves	401 930
Distributions	607 500
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**1 009 430**

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	769 500				769 500
Primes d'émission	967 267				967 267
Réserve légale	76 950				76 950
Réserves générales	974 452	401 930	401 930		1 376 382
Résultat de l'exercice	1 009 430	-1 009 430	966 110	1 009 430	966 110
Dividendes		*607 500*			
Total Capitaux Propres	**3 797 599**		**1 368 040**	**1 009 430**	**4 156 209**

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 734 543 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	26 567	26 567		
- à plus de 1 an à l'origine	853 777	340 723	464 943	48 111
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	636 165	636 165		
Dettes fiscales et sociales	565 426	565 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 078	1 078		
Autres dettes (**)	651 530	651 530		
Produits constatés d'avance				
Total	**2 734 543**	**2 221 489**	**464 943**	**48 111**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	155 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	324 177			
(**) Dont envers les associés	635 944			

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	853 322	882 652	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**853 322**	**882 652**	

Charges à payer

	Montant
Prov.fnp marchandises	72 986
Int.courus/emprunts	455
Prov.conges dus	150 425
Dettes.prov.paie divers	3 271
Prov. pour prime objectifs	22 145
Charges soc. conges a payer	48 136
Organ.soc.charge a paye	614
Prov ch soc primes ex	7 086
Prov taxe apprentissage	1 755
Prov contrib.soc.solid.	18 820
Prov taxes grandes surfaces	74 800
Prov t.v.t.s	2 280
Prov cvae	534
Prov taxe publicite	1 888
Taxe enseigne	8 356
Avoir a etablir clients	586
Total	**414 137**

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nimes -

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	44 859		
Total	44 859		

COMMISSARIAT AUX COMPTES - CRCC de Montpellier-Nimes - endrix.

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	10 215		10 215
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	8 781		8 781
Ventes de marchandises	30 438 303		30 438 303
Produits des activités annexes	306 356		306 356
TOTAL	**30 763 655**		**30 763 655**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 11 050 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**966 110**
+ Impôts sur les bénéfices	294 260
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**1 260 370**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**1 260 370**

COMMISSARIAT AUX COMPTES - CRCC de Montpellier-Nîmes - endrix.

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 232 495	287 265	945 230
+ Résultat exceptionnel	27 875	6 995	20 880
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 260 370	294 260	966 110
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nimes

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 23 405 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	93 620
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**93 620**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**23 405**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2004, la société SAS FAUGER est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CELIDA.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 365 381 euros

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 53 personnes dont 9 apprentis et 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	37	
Ouvriers		
Total	**53**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts à échoir sur emprunts	*29 330*
Autres engagements donnés	29 330
Total	**29 330**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	29 330

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes -

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 52 706 euros

COMMISSARIAT AUX COMPTES
endrix.
CRCC de Montpellier-Nimes